



Avec l'appui de la Loterie romande



En partenariat avec le Musée international d'horlogerie

Dans le cadre de ses conférences transjurassiennes

La Maison de l'Europe transjurassienne présente :

## «L'horlogerie dans l'arc jurassien à l'épreuve du temps »

son excellence, son marché international, la protection du « Swiss made » et la lutte contre la contrefaçon

**Mercredi 10 septembre 2025 à 18h00**

Musée international d'horlogerie - La Chaux-de-Fonds

**18h Conférence par :**

**Mme Carole Aubert et M. Yves Bugmann**  
Juriste et Président de la Fédération horlogère suisse

**19h Questions et discussion**

Entrée libre

[www.maisondeleurope.ch](http://www.maisondeleurope.ch)



La Fédération de l'industrie horlogère suisse (FH) est l'organisation faîtière de l'horlogerie suisse, représentant plus de 90 % des entreprises actives dans le secteur. Sa mission est de défendre les intérêts économiques, juridiques et commerciaux de ses membres, notamment en protégeant le label "Swiss Made", en luttant contre la contrefaçon, en assurant une veille économique sur l'évolution de la branche, et en facilitant l'accès aux différents marchés.

*Les conférenciers mettront en évidence les nombreux défis auxquels ce fleuron de l'industrie suisse est confronté et illustre les activités que la FH mène dans ce domaine. Dans une première partie, les intervenants reviendront brièvement sur l'histoire remarquable du secteur, avant d'aborder des enjeux majeurs tels que le libre-échange, le maintien de conditions-cadres favorables et la conjoncture économique actuelle. La deuxième partie de la présentation prendra une dimension plus juridique : elle mettra en lumière les actions de la FH dans la lutte contre la contrefaçon ainsi que les instruments juridiques mis en œuvre pour mieux protéger le prestigieux label Swiss made, tant sur le plan national qu'international.*

## Les conférenciers :



**Mme Carole Aubert** est cheffe de la division juridique au sein de la Fédération de l'industrie horlogère suisse (FH), où elle supervise les volets juridiques, le respect des droits de propriété intellectuelle, la lutte anti-contrefaçon et les activités de normalisation. Elle est régulièrement sollicitée pour son expertise sur les enjeux juridiques liés à l'innovation et à la transformation numérique. Elle est membre du barreau neuchâtelois.



**M. Yves Bugmann** est juriste spécialisé en propriété intellectuelle et en droit des affaires. Il a débuté sa carrière à l'Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle (IPI) à Berne puis il a ensuite dirigé le service de recherches des marques au sein de l'IPI de 2003 à 2006, avant de prendre la tête de la Division juridique de la Fédération de l'industrie horlogère suisse (FH). En 2023, il est nommé président de la fédération de l'industrie horlogère suisse (FH).

[www.maisondeleurope.ch](http://www.maisondeleurope.ch)